1756 MERCREDI 16 JUIN 1869 13me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 40.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus : A LILLE : chez M. BECHUS, libraire, rue de la Grande-Chasse ; A PARIS : chez M. LAFFITE-BULLIER, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 15 JUIN 1869.

Bulletin politique.

Nous trouvons dans le *Journal officiel* un récit des événements qui se sont passés, la semaine dernière, à Paris, et dans plusieurs grandes villes. Cet exposé, empreint d'une louable modération, ne contient rien que nos lecteurs ne sachent, d'après ce que nous en avons rapporté nous-même au fur et à mesure des informations transmises par nos correspondants et dont on a pu apprécier l'entière exactitude. Toutefois, nous croyons devoir lui emprunter deux paragraphes importants.

Le premier constate l'intervention spontanée des citoyens dans la répression des désordres de Paris.

« Le samedi 12 juin, on revoit, sur le boulevard de Belleville et au boulevard Montmartre, les groupes des jours précédents qui tentent leurs désordres accoutumés. Mais aux premiers cris séditieux, les citoyens eux-mêmes arrêtaient et conduisaient au poste les perturbateurs ; comme protestation contre d'injustes outrages, à chacune de leurs sorties, les sergents de ville, les gardes de Paris, la cavalerie sont acclamés et applaudis par l'immense population de nos boulevards ! On crie : *Vive l'Empereur !* On forme des patrouilles volontaires et l'on prouve ainsi une fois de plus quel est l'influence des honnêtes gens lorsqu'ils affirment résolument la volonté de donner à l'autorité l'appui de leur adhésion et de leurs sympathies. »

L'exposé du *Journal officiel* se termine ainsi :

« La justice est maintenant saisie de tous les faits qui ont provoqué et accompagné ces déplorables excès ; c'est à elle qu'il appartient de rechercher les auteurs et les organisateurs, les mobiles et les procédés de ces agitations révolutionnaires, aussi préjudiciables aux intérêts et au commerce de ces grandes cités, qu'attentatoires aux lois du pays ; c'est à elle de démontrer, par la réunion et la concordance des preuves, l'affiliation qui peut exister entre les instigateurs de ces divers mouvements, d'édifier l'opinion publique, vivement émue et indignée, et de prononcer le juste châtiment des coupables. »

Il était fort question depuis plusieurs jours, d'une lettre que M. le duc de Persigny aurait adressée à M. Emile de Girardin sur la situation actuelle. Un journal de Paris, indiscret sans doute à bon escient, publie cette pièce, qui ne va pas manquer de susciter de vives controverses nous en mettons la conclusion sous les yeux du lecteur :

« Rien, dans la situation actuelle, ne saurait inquiéter un gouvernement ferme et résolu. Derrière les bulletins de vote qui ont étonné l'Europe, il n'y a pas une idée, car il est impossible de trouver une idée dans cette coalition de passions, de convoitises et de colères que nous avons sous les yeux. Au sein d'une société démocratique comme la nôtre, avec le morcellement infini de la propriété et la puissante organisation du pays, cette coalition ne pouvait, d'ailleurs sans la plus insigne folie, braver les forces de la puissance publique.

« Dans ce monde il n'y a, en réalité de redoutable que le choc des idées, parce que les idées seules peuvent enfanter les dévoûments, les sacrifices, l'héroïsme des âmes. Mais, au temps où nous vivons, après un siècle de luttes pour la même cause, et quand les idées de la révolution ont fini par pénétrer tous les esprits et façonner toutes les consciences, il n'y a plus d'idées en présence. L'Empereur n'a donc qu'à persévérer résolument dans les voies libérales qu'il a ouvertes, mais en appelant à lui toute une nouvelle génération, jeune, forte, intelligente et surtout courageuse et convaincue. »

Il est définitivement arrêté, assure-t-on, que l'Empereur et l'Impératrice se rendront le dimanche 27 de ce mois, à Beauvais, pour y présider à la distribution des prix du concours régional qui a lieu dans cette ville.

Dans le monde politique, dit la *Presse*, on attache de l'importance à ce voyage, qui fournira l'occasion de sortir de l'attitude de réserve et d'immobilité qu'on affecte de conserver sur la situation politique.

On ne doute pas que l'Empereur ne prononce un discours dans cette solennité, qui attirera un concours immense de populations. On espère que ce discours fera connaître ses intentions sur la marche du gouvernement. Le chef de l'Etat ne saurait parler sans apprécier la situation nouvelle, telle qu'elle ressort des élections et ce jugement est attendu avec anxiété.

La commission franco-belge a tenu séance aujourd'hui, on assure que les honorables délégués sont tombés d'accord sur les points importants de la convention internationale touchant les chemins de fer.

J. REBOUX.

Les troubles de Paris paraissent terminés ou ajournés. Ils ont produit un effet absolument contraire à celui que les perturbateurs en attendaient. L'opinion publique s'est irritée de voir un ramassis de gens sans feu ni lieu vouloir une fois encore faire la loi au pays, jeter le désordre dans la ville, saccager les propriétés publiques et privées, et tâcher, si faire se pouvait, de s'emparer du pouvoir par un coup de main. En effet, le *Rappel* et le *Réveil*, qui ne dissimulaient point leurs sympathies pour les émeutiers, ne visaient rien moins qu'à une révolution complète. C'était le sens des proclamations de Rochefort, de sa candidature, et aussi des votes qui lui ont été donnés ; son éclatante défaite a été la cause véritable de l'émeute.

Mais contre ces manœuvres l'esprit public a réagi avec une énergie qu'on n'attendait pas. Les citoyens se sont armés eux-mêmes et se sont mis à faire la police de leurs rues et de leurs maisons, et en plus d'un endroit les perturbateurs se sont trouvés pris entre le bâton des sergents de ville et le bâton des citoyens. Nous ne pouvons qu'applaudir, à cette résistance. C'est le premier acte de virilité qu'on puisse attendre d'un peuple, qu'il se protége lui-même et contribue à maintenir l'ordre. Les révolutions seraient plus rares en France si elles ne trouvaient leur point d'appui dans l'inertie des honnêtes gens. Pour pouvoir se gouverner il faut être en état de se défendre, et c'est bien le moins qu'en France, où l'on est si courageux contre le gendarme, on ne soit pas lâche envers le malfaiteur.

Une émeute commencée par des repris de justice soudoyés, et réduite par le bâton, tel sera donc bien le caractère des troubles qui viennent de s'accomplir. En dépit des déclamations de certains journaux, il n'y a eu que cela ; et ni à Paris, ni en province, ni à l'étranger, on n'y verra autre chose.

Maintenant que la répression est faite, la justice aura son cours : qu'on applique la loi, toute la loi, rien que la loi ; qu'on l'applique à tous les coupables, aux émeutiers pris les armes à la mains, comme à ceux qui les ont poussés, payés ou soutenus ; il serait injuste de frapper le malheureux qui brise des becs de gaz à raison de quarante sous par nuit, et d'épargner ceux qui, directement ou indirectement, l'encouragent.

Pour ceux qui s'en vont prudemment chercher l'impunité au delà des frontières, il y a encore moyen de les atteindre ; nos lois ont le bras long. Inspirés par l'ambition, ces provocateurs à l'émeute ont un endroit sensible, c'est leur ambition même ils rêvent tous d'être députés ; que ne les en déclare-t-on incapables ! Ils sont prévenus de complots contre la sûreté de l'Etat. Or, l'article 89 du Code pénal porte que la simple proposition de complot entraîne un emprisonnement correctionnel, et que le coupable peut, de plus, être interdit pendant cinq ans des droits civils et politiques, et entre autres du droit de vote et d'éligibilité. La loi de 1848 sur les attroupements édicte la même peine contre ceux qui ont pris part à des rassemblements armés et qui ont refusé de se dissiper devant les sommations de l'autorité. La loi de 1819 attache également cette incapacité à certains délits commis par la voie de la presse. Il y a là pour les tribunaux un moyen infaillible de tarir beaucoup d'ambitions dans leur source, d'éliminer du prochain scrutin bien des noms gênants, et le citoyen Rochefort lui-même, bien qu'il soit en Belgique, n'est pas à l'abri de ces peines. Il peut être frappé par une condamnation par défaut, et mis dans la nécessité de se présenter pour se défendre, ou de subir l'incapacité. Cela suffirait pour faire cesser les hésitations des électeurs.

Maintenant, la population de Paris tient dans sa main un second moyen de répression. On annonce que les trois députés de Paris qui ont été nommés en province opteront pour la province, et qu'à leur place se présenteront trois irréconciliables. Le scrutin peut en faire justice. Les gens qui sont ennemis du désordre, là encore sont les plus forts ; qu'ils le prouvent et chassent l'émeute de la Chambre, comme ils l'ont chassée de la rue.

(*Le Monde.*)

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 13 juin.

Il y a deux ou trois jours, j'avais eu soin de faire deux parts du mouvement qui agitait la capitale : l'une doit être portée au compte de la gaminerie, de l'esprit taquin des parisiens et de l'excitation naturelle produite par les élections ; l'autre doit être imputée aux mauvaises passions qui germent toujours dans les bas fonds d'une immense population. Les faits qui se sont passés vendredi prouvent que cette distinction était juste et nous rassurent complètement sur la portée des troubles de la capitale.

Il y a surtout deux faits qui dominent les autres : la promenade de l'Empereur et de l'Impératrice dans Paris et l'attitude des habitants des quartiers parcourus la veille par une bande de mauvais garnements.

Je me trouvais vers quatre heures et demie devant le café de Madrid, du boulevard Montmartre. C'est un rendez-vous des correspondanciers, des hommes de lettres ; il y avait sur les trottoirs une foule énorme et la chaussée était encombrée de voitures n'avançant qu'au pas. Tout à coup on entendit des cris et l'on aperçut un grand mouvement. Grâce à la pente du boulevard on vit venir de loin un équipage de la cour. « Ce doit être l'Empereur, disait-on de tous côtés. Bravo ! voilà ce qu'il fallait ; c'est bien de l'Empereur cette idée là. » Tout le monde sortait des cafés, et tous, à quelque opinion qu'ils appartinssent, refluaient vers la chaussée pour voir de plus près. C'était en effet l'Empereur et l'Impératrice avec le général de Failly dans une calèche découverte conduite en daumont et sans escorte. Deux autres voitures suivaient dans lesquelles étaient MM. de Trévise, Duperré, Raimbeaux, etc. De la foule et des fenêtres partaient les cris énergiques de Vive l'Empereur, mêlés d'applaudissements. L'Empereur était visiblement satisfait de l'accueil qui lui était fait ; sa physionomie était calme et souriante ; l'Impératrice saluait avec une vive émotion les personnes qui l'acclamaient en agitant leurs

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 16 JUIN 1869.

La Dame des Etelles

IV.

— M. le comte lui-même ne le sait par.

— La peine de notre dame ne lui vient certainement pas de son mari.

— Il est si bon !

— Si comme il faut !

— Et il aime sa dame comme on aime Dieu.

— Un jour, reprit l'une des commères, j'ai vu quelque chose qui m'a étonnée.

— Quoi donc ?

— Voici : j'étais chez la grande Jacqueline en train de bavarder avec elle pendant qu'elle donnait à téter à son dernier. Notre dame est entrée ; par grand respect, Jacqueline retira le sein à son bébé ; mais il n'avait pas bu son content, car il se mit à piailler de la belle façon. Jacqueline était bien embarrassée ; mais notre dame lui dit en s'asseyant : « Jacqueline, ne vous gênez point en ma présence, agissez comme si je n'étais pas là, contentez votre enfant. » Jacqueline rendit le sein à son petit, qui fut vite consolé. J'étais en face de notre dame, je la regardais ; pour elle, elle regardait Jacqueline et l'enfant qui tétait, qui tétait que ça faisait bonheur à voir. Au bout d'un instant, je vis de grosses larmes rouler dans les yeux de notre dame ! elle pleura doucement d'abord, puis si fort, si fort, que ses joues en étaient toutes mouillées et qu'elle sanglottait, et me fendait le cœur en deux. Elle tira son mouchoir pour essuyer ses larmes et étouffer ses sanglots : mais elle pleurait toujours davantage et sanglottait toujours plus fort, si bien qu'elle fut forcée de s'en aller. Elle est partie sans que nous ayons osé lui parler, ni même la reconduire. Nous sommes restées assises toutes drôles, sans dire un mot comme deux bûches qui se regardent.

V

Dès le vendredi soir, le cocher de M. de Jussières sortit de la remise une calèche déjà ancienne, bien qu'elle fût à peu près toute neuve, car elle ne servait guère que deux ou trois fois par année, et encore ne faisait que de très-petits voyages. Elle fut nettoyée et cirée avec soin et les essieux bien graissés.

Voir la calèche de M. de Jussières descendre l'avenue du château était un événement pour le village des Etelles ; mais pour le cocher du comte, lequel mourait d'ennui depuis le 1er janvier jusqu'à la Saint Sylvestre, c'était un jour de triomphe, un jour de folle joie ; il ne dormait pas une minute pendant les quatre ou cinq nuits qui précédaient ce bienheureux jour. Cette fois, M. de Jussières lui ayant dit qu'ils allaient aux châteaux d'Avroucourt, où ils séjourneraient probablement plusieurs semaines, il éprouva une joie si vive qu'il faillit en perdre l'esprit. Aller au château d'Avroncourt, faire 80 kilomètres assis sur le siége d'une voiture luisante comme de l'acier poli et conduisant des chevaux magnifiques, deux alezans brûlés comme on en rencontre seulement dans l'écurie d'un prince, quelle ivresse ! quelle gloire !... Une chose, cependant, manquait à son bonheur pour qu'il fût complet : une livrée ! Depuis bien des années déjà, le comte de Jussières avait jugé à propos d'habiller son cocher et ses autres domestiques comme tout le monde.

Donc M. Jean — la plupart des cochers portent ce nom — regrettait de ne plus porter sa belle livrée de drap bleu de ciel, sa culotte bouclée au-dessus des mollets, sur des bas de soie bien blancs, ses souliers à boucles d'argent et surtout son chapeau galonné comme celui d'un suisse de paroisse ; car M. Jean avait sa coquetterie, une coquetterie d'instinct. Malgré ce désagrément, dont il se consolait en se mirant dans la robe lustrée de ses alezans, la satisfaction du cocher fut telle que l'idée de se marier lui vint subitement. Il n'y avait jamais songé jusqu'à ce jour, bien qu'il eût déjà quarante-quatre ans. Il donna un coup de peigne à ses cheveux roux, un coup de brosse à ses longs favoris de même couleur, et se présenta devant Mlle Eulalie, la femme de chambre de Mme de Jussières, laquelle n'était guère moins âgée que lui.

— Vous savez mon âge et vous connaissez ma profession, lui dit-il, je ne suis ni méchant, ni jaloux, ni débauché, je vous offre ma personne, avec douze mille francs d'économies que j'ai faites au service de M. le comte.

Mlle Eulalie partit d'un joyeux éclat de rire.

Jean, un peu déconcerté, tourna et retourna sa casquette dans ses mains.

— C'est trop drôle, dit la femme de chambre, qui riait toujours comme une folle.

— Je ne comprends pas, Mademoiselle, pourquoi vous riez tant et si fort, répliqua Jean avec dépit ; il faut que vous me trouviez bien ridicule.

— Ce n'est pas cela ; je ris, mon brave Jean, parce que je trouve l'offre que vous venez de me faire on ne peut plus singulière.

— Singulière, singulière ! répéta le cocher qui cherchait à comprendre.

— Mon Dieu, oui.

— Pourquoi donc ?

— Mais parce que vous me parlez de cela aujourd'hui pour la première fois.

— C'est une idée qui m'est venue ce matin.

— Comment cela, tout d'un coup ?

— Oui.

— Avouez qu'elle vous est venue tard, votre idée ; voici bientôt seize ans que vous êtes au château et que vous me voyez tous les jours.

— C'est vrai. Mais voyez-vous, mamzelle Eulalie, depuis seize ans, je me suis tant et si souvent ennuyé, que je n'avais pas de cœur de songer au mariage.

— Je suis bien aise, monsieur Jean, de savoir que vous ne vous ennuyez plus maintenant ; seulement, je n'apprécie pas bien la valeur de votre explication. Selon moi, l'idée de m'épouser aurait dû vous venir précisément parce que vous vous ennuyiez beaucoup.

M. Jean se gratta l'oreille d'un air étonné.

— Vous avez peut-être raison, dit Jean.

— J'ai sûrement raison, réplique-t-elle en souriant.

— Et... vous ne voulez pas de moi ?

— Je n'ai point dit cela, Monsieur Jean. A mon âge, on n'a plus de droit à être coquette ou maniérée ; mais on a toujours celui de parler avec franchise. Vous êtes Monsieur Jean, un honnête et brave homme que j'estime, aussi dévoué à M. le comte et à Mme la comtesse que je le suis moi-même ; c'est pour cela que, avec l'assentiment de nos maîtres, je deviendrai volontiers votre femme.

— Vous faites de moi le plus heureux des hommes. A quand la noce ?

— Nous allons partir pour quelques semaines ; à notre retour aux Etelles nous reparlerons de tout cela.

— Allons ! j'attendrai.

— Il est possible aussi que l'ennui vous reprenne et que vous oubliez... dit finement la femme de chambre.

— Oh ! maintenant, je ne m'ennuierai plus.

— Il ne faut pas le dire si vite, répliqua Mlle Eulalie en souriant ; on n'est jamais sûr de soi.

— Vous en savez plus que moi sur bien des choses, Mademoiselle ; mais, pour vous, pour ce qui est de ne pas me venir de votre promesse, c'est impossible !

— Je veux bien vous croire, M. Jean ; mais j'ai encore une observation à vous faire, une observation très sérieuse.

— Dites, Mademoiselle, dites.